



Ville de Melun
République Française

La ville de MELUN recrute un
Instructeur des autorisations d'urbanisme,
Sur les catégories d'adjoint administratif ou de rédacteur (selon profil),
Homme ou femme, titulaire ou contractuel

Sous l'autorité du Responsable du service Urbanisme réglementaire, vos missions principales seront les suivantes :

- Accueillir du Public, renseigner et constituer des dossiers.
- Instruire des demandes d'autorisation d'urbanisme liées aux grands projets.
- Gérer les procédures d'instruction, à savoir : complétude des dossiers, consultations des services internes de la Mairie, des concessionnaires de réseaux et administrations diverses (Bâtiments de France , DDT, DRIEE , Conseil Départemental, CA Melun Val de Seine etc.. Selon la nature, l'importance et la localisation des projets) , examen de la conformité des dossiers par rapport au PLU , synthèse des avis recueillis, projet de rédaction des décisions et diffusion aux pétitionnaires et au contrôle de légalité.
- Conseiller les demandeurs dans la réalisation de leurs projets au stade des études de faisabilité
- Vérification des conformités des projets suivis par l'instructeur après dépôt des DAACT.
- Suivi de l'évolution réglementaire (veille juridique)

Secondaires :

- Assister le chef de service dans la gestion des contentieux liés aux dossiers instruits par l'instructeur, en lien avec le Service des Affaires Juridiques (recours gracieux, recours administratifs et /ou contentieux).
- Participer aux réunions de coordination avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.
- Participer au suivi statistique des activités inhérentes au droit des sols et au suivi de la production des logements en particulier.

Les exigences liées à ce poste :

Diplômes et formations :

- Niveau BAC+2
- Droit Public- droit de l'urbanisme en particulier- droit de la construction et droit de l'environnement (notions)
- Droit civil (notions) – techniques de la construction (notions) –
- Architecture-Urbanisme-Paysage (principes)
- Connaissance des logiciels (Dynmap et OXALIS)

Vous devez posséder les qualités suivantes :

- Dynamisme et autonomie dans l'organisation de l'instruction des dossiers
- De la rigueur et de la discrétion
- Une capacité de réactivité et d'adaptation
- Avoir le sens du service public
- Savoir travailler en équipe
- Sens de la communication transversale

Les candidatures sont à adresser avant le 10 juillet 2018 par mail à recrutement@ville-melun.fr pour une prise de poste au plus tôt.